

Cher(e) collègue,

Le 4 mai prochain vous éliez vos représentants en commission administrative paritaire (CAP), si vous êtes agent du ministère de l'intérieur, ou vos représentants au comité technique paritaire ministériel (CTPM) si vous êtes agent du ministère des affaires étrangères et européennes.

Les enjeux de ces deux élections ne sont pas identiques puisque les CAP traitent des situations individuelles alors que le CTPM et ses comités - hygiène et sécurité, action sociale - examinent les questions d'ordre général.

Pourtant, les motifs d'inquiétude et les raisons pour se mobiliser en CAP et en CTP, sont les mêmes au ministère de l'intérieur et au MAEE. Les méfaits de la RGPP, de la chasse aux ETP, de la précarisation des emplois, de la souffrance au travail, de l'externalisation tous azimuts seront dénoncés et combattus avec la même vigueur par vos élus CFDT en CAP, en CTP, dans les comités d'hygiène et de sécurité et dans toutes les instances du dialogue social de nos deux ministères.

La révision générale des politiques publiques, présentée comme la nécessaire réforme de l'Etat, se résume finalement au dogme du tout budgétaire de la suppression de la moitié des emplois de nos collègues du MAE partant en retraite et aucun remplacement à l'intérieur. Plus préoccupés de satisfaire les appétits du ministère du budget que de préserver et rendre plus efficaces leurs missions de service public, le MAEE et le MININT se sont lancés dans une grande chasse aux emplois. Cette pression terrible sur les

**DÉCLARATION DE FRANÇOIS CHÉRÈQUE LORS
DU SOMMET SOCIAL,
LE 15 FÉVRIER DERNIER À L'ÉLYSÉE, AU SUJET
DE LA RGPP**

Les fonctions publiques et nombre de services publics connaissent un malaise grandissant.

J'alerte le gouvernement sur la désorganisation dans laquelle sont plongés certains services publics. La perte de sens de leur mission, l'addition de tâches contradictoires, l'absence de réponse sur leur avenir font naître chez de nombreux agents le sentiment de désarroi et de mépris.

Dans ce climat délétère, l'annonce des modalités de licenciement des agents mis en disponibilité ne peut être considérée par les fonctionnaires que comme une provocation. Dans ce domaine comme dans d'autres, les personnels doivent être partie prenante des solutions à trouver sur les financements, les missions et l'organisation des fonctions publiques.

effectifs tarit les recrutements, réduit les possibilités de promotion interne, intensifie la charge de travail et aggrave les phénomènes de souffrance au travail.

Les élus CFDT continueront à dénoncer cette politique et à réclamer une totale transparence sur les ratios de promotion interne, les ouvertures de concours et le pyramidage des corps. Ils combattront tous les cas de violence managériale et de harcèlement moral.

LES COUPS PORTÉS AUX GARANTIES COLLECTIVES SE MULTIPLIENT

La CFDT dénonce la provocation que constitue le projet de décret relatif à la position de «réorientation professionnelle des fonctionnaires de l'Etat». Il s'agit d'un texte pris au mépris du dialogue social et qui ravive le sentiment de malaise que connaissent aujourd'hui les personnels de la fonction publique.

Les élus CFDT veilleront à contrecarrer en CTP et en CAP les effets dévastateurs de ce décret.

L'INDIVIDUALISATION DES RÉMUNÉRATIONS DANS LA FONCTION PUBLIQUE, DOGME DES ANNÉES 2010 ?

L'Etat fait un très mauvais calcul s'il espère motiver ses agents en cassant leur régime indemnitaire et en le remplaçant par la prime de fonctions et de résultats.

Cette PFR, sous couvert de simplicité, a pour objectif affiché d'instituer une part de plus en plus importante de « salaire au mérite ». Absence de taux moyen, opacité sur les enveloppes à attribuer, sur les critères d'attribution, sur les voies et délais de recours...

Les élus CFDT, qui dénoncent déjà en CTPM et en réunions d'information les effets de cette fausse bonne idée, se tiennent prêts à travailler dans le cadre des CAP pour dénoncer les injustices et le manque de transparence que ne manquera pas d'occasionner ce système pervers.

L'EXTERNALISATION GAGNE DU TERRAIN

Au MAEE la création d'agences à statut privé pour l'action culturelle, pour la mobilité internationale et pour la gestion du patrimoine immobilier, la concession au privé des cantines parisiennes, les opérations douteuses de crédit bail (bâtiment de la Courneuve) n'ont qu'un objectif, détruire de l'emploi public.

Les élus CFDT interpellent nos administrations sur les conséquences de ces montages pour les personnels concernés...

**Le 4 mai 2010,
au ministère de l'intérieur,
au ministère des affaires
étrangères et européennes,
pour la défense du service public,
de ses missions et de ses emplois**

Votez CFDT !

